

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 2.02

Date d'émission 19-déc.-2014

Date de révision 11-oct.-2024

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Consolideck® GemTone Stain Caribbean Blue

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 46110

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Manufacturer Address**

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### **Numéros de téléphone d'urgence**

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)**

800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### **Avertissement**

#### **Mentions de danger**

Provoque une sévère irritation des yeux



**Aspect** colored

**État physique** liquide

**Odeur** Faible

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

#### **Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
- Cause une légère irritation cutanée

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	30 - 60	*
Benzyl Alcohol	100-51-6	10 - 30	*
Proprietary - Blue Colorant	Undisclosed	7 - 13	*
Sodium dioctyl sulfosuccinate	577-11-7	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

**PREMIERS SOINS**

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

**Moyens d'extinction  
inappropriés**

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Aucun renseignement disponible.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**Précautions environnementales****Précautions environnementales**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage**

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

**7. Manutention et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils sur la manutention  
sécuritaire**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions d'entreposage**

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles**

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie**

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Faible
<b>Aspect couleur</b>	colored bleu foncé	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
<b>pH</b>	Sans objet	Sans objet	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	0 °C / 32 °F		
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C / > 212 °F	ASTM D 3278	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	1.0		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible		

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### **Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

#### **Matières incompatibles**

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

#### **Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Provoque une sévère irritation des yeux May cause skin irritation
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 5660 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	
Benzyl Alcohol 100-51-6	= 1230 mg/kg ( Rat )	= 2 g/kg ( Rabbit )	= 8.8 mg/L ( Rat ) 4 h
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	= 3080 mg/kg ( Rat )	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

#### **Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2365 mg/kg
ETAmél (cutané)	2844 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	5.9 mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	1300: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static	-	100: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Benzyl Alcohol 100-51-6	-	10: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 460: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static	-	23: 48 h water flea mg/L EC50
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	-	20 - 40: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 semi-static 24: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static 37: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static	-	36: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Benzyl Alcohol 100-51-6	1.1

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

**14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT****DOT**

Not Regulated for all modes of transportation.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

**LIS/LES**

Est conforme à (aux)

**Légende :***TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	X	-	X
Ethanol 64-17-5	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b><u>NFPA</u></b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b><u>HMIS</u></b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 19-déc.-2014

Date de révision 11-oct.-2024

**Note de révision**

Sections de la FS mises à jour 9 10

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**